

## Syndicat Intercommunal du Centre Aquatique du Plateau Est de Rouen

### **DÉLIBÉRATION 2026.01**

Le mardi dix mars deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, les membres du comité syndical se sont réunis au siège du syndicat sous la présidence de Monsieur Jean-Guy LECOUTEUX.

#### **ÉTAIENT PRÉSENTS :**

**Nombre de membres en exercice : 10**

**Nombre de membres présents : 8**

BELBEUF : M. Jean-Guy LECOUTEUX (Titulaire)  
BOOS : M. Bruno GRISEL (Titulaire) ; M. Thierry BOURRELIÉ ( Suppléant)  
FRANQUEVILLE-SAINT-PIERRE : M. Thierry LARIDON (Suppléant)  
LE MESNIL-ESNARD : M. Jean-Marc VENNIN (Titulaire)  
MESNIL RAOUL : M. Emmanuel GOSSE (Titulaire)  
QUEVREVILLE-LA-POTERIE : M. Benoit HUE (Titulaire)  
SAINT-AUBIN -CELLOVILLE : M. Maxime DEHAIL (Titulaire)  
YMARE : Mme Ingrid BONA (Titulaire)

**Nombre de procurations : 0**

**Excusés :**

AMFREVILLE LA MIVOIE : M. Hugo LANGLOIS (Titulaire)  
MONTMAIN : M. Cyril MIRIANON (Titulaire)

**Participant sans voix délibérative :**

MONTMAIN : M. Aymeric BAUDEL (Maire)

**Secrétaire de séance :** Ingrid BONA

## **DELIBERATION N°2026.01 – Compte de gestion du trésorier municipal 2025**

Après :

- ✓ Avoir entendu et étudié le compte administratif de l'exercice 2025,
- ✓ S'être assuré que le trésorier municipal a repris dans ses écritures le montant des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres émis et celui de tous les mandats ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

Considérant l'exactitude des comptes,

Après en avoir délibéré, le comité syndical approuve à l'unanimité le compte de gestion de l'exercice 2025 du trésorier municipal.

Fait à Belbeuf, le 10 mars 2026

**Le Président,  
Jean-Guy LECOUTEUX**

**Délibération adoptée le 10/03/2026 à BELBEUF**

**Nombre de votants : 8**

**A l'unanimité - Vote pour : 8 / Vote contre : 0 / Abstention : 0**